

seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT

Stéphane Troussel
Président du Conseil général

Réf. : DCPSL/SC/MEPAA/GP/2013

Affaire suivie par : Nadia Berthereau
Tél. : 01 43 93 12 08

Madame Aurélie Filippetti
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75001 PARIS

Bobigny, le 14 MARS 2013

Madame la Ministre, *Aurélie*,

Le Département soutient dans son développement le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) d'Aubervilliers - La Courneuve. Il accompagne avec l'Etat l'engagement des villes d'Aubervilliers et de La Courneuve pour faire vivre cet établissement unique en Seine-Saint-Denis avec lequel il a établi un partenariat fort au titre de sa compétence sur le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

L'annonce d'une baisse possible de 25% du montant de la subvention actuelle versée par l'Etat au CRR d'Aubervilliers - La Courneuve menace son équilibre et inquiète grandement ses partenaires.

En effet, l'établissement a su répondre aux enjeux du territoire en garantissant une offre artistique et pédagogique de haut niveau et en développant un projet qui met en œuvre des partenariats avec l'Education nationale à grande échelle.

Dans quelques mois, le CRR sera accueilli au sein d'un nouveau bâtiment à Aubervilliers, ce qui favorisera encore davantage son implantation et son rôle d'acteur territorial tout en offrant une accessibilité accrue au public.

Il apparaît aujourd'hui comme l'établissement pilote susceptible d'accompagner les nouvelles politiques publiques de généralisation de l'éducation artistique et culturelle, et l'évolution des missions de l'enseignement artistique spécialisé.

Le CRR est également le principal point d'ancrage de l'activité du Pôle Sup 93 qui s'appuie sur son implantation, son réseau de partenaires et sur une partie de ses équipes artistiques et pédagogiques. Le Département soutient également financièrement et est membre fondateur de l'EPCC Pôle sup 93, qui vient d'être créé et fédère autour de l'Etat six partenaires financiers (Communauté d'agglomération « Plaine Commune », Commune

d'Aubervilliers, Commune de La Courneuve, Syndicat intercommunal pour le CRR, Département de la Seine-Saint-Denis, l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis).

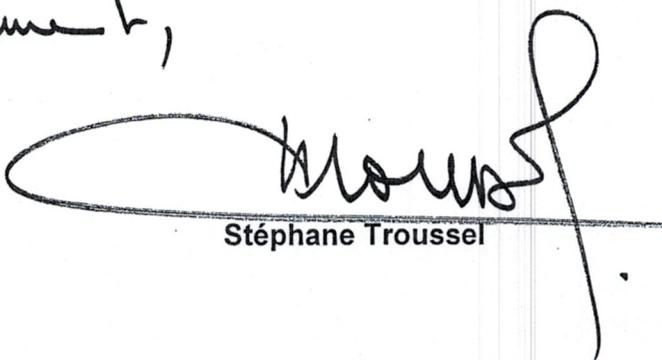
La baisse de financement du CRR envisagée par l'Etat pourrait avoir des conséquences dramatiques au moment où l'établissement doit aller de l'avant, et soutenir la création de l'EPCC.

Ni les villes, ni le Département ne seront en mesure de compenser la baisse, alors même que chacun d'entre eux, malgré les difficultés financières qu'ils rencontrent, maintient son engagement financier auprès de cet établissement.

C'est pourquoi je vous demande de reconsidérer la décision de baisser la subvention de 25% et d'envisager pour le CRR d'Aubervilliers - La Courneuve une mesure d'exception, tant en raison des enjeux propres au territoire de la Seine-Saint-Denis, que des enjeux nationaux de rayonnement d'un établissement au projet innovant pour l'enseignement et l'éducation artistique.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Amicalement,

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Troussel', is written over a horizontal line. The signature is highly cursive and extends significantly above and below the line.

Stéphane Troussel